

Université d'été en Pologne du mémorial de la Shoah

Ces notes ont été complétées avec la complicité de M. Nicolas Peyre, professeur d'HG au lycée de l'Edit à Roussillon (Isère)

« Les voisins polonais ont-ils participé au crime? » par Audrey Kichelewski, maître de conférence à l'université de Strasbourg

L'historiographie polonaise a longtemps été dominée par la vision idéaliste d'une Pologne combattante, respectueuse des minorités, dans laquelle la mort de Juifs s'expliquait par les conditions d'occupation et pas par l'attitude de la population polonaise. Celle-ci était comptée au rang des victimes, des témoins mais pas des bourreaux. L'idée que les Polonais avaient massivement voulu aider les Juifs était renforcée par le fait que les Polonais sont les plus nombreux parmi les Justes d'Europe. C'était un moyen de minimiser des comportements tels que les dénonciations qui avaient pu avoir lieu pendant la guerre et de mettre en évidence la supposée ingratitude des Juifs vis-à-vis de la Pologne.

Dans les années 1980 commence à s'opérer lentement un changement de perspective. Le film *Shoah*, vu en Pologne pour la première fois en 1986, a eu une influence importante. On voit émerger l'idée, non pas d'une culpabilité, mais d'une possible co-responsabilité de Polonais. Dans les années 2000, après la parution du livre de Jan Gross, *Les voisins. 10 juillet 1941 un massacre de Juifs en Pologne* (éd. Fayard), cette idée de la faute, de la responsabilité, de la participation de Polonais au crime s'affirme définitivement, y compris au sujet des pogroms d'après-guerre que cet auteur américain d'origine polonaise évoque dans son ouvrage suivant, *La Peur. L'antisémitisme en Pologne après Auschwitz* (éd Calmann-Lévy – Mémorial de la Shoah).

D'autres débats se font alors jour, tel que celui de l'appropriation de biens juifs par des Polonais, des biens utilisés dès la constitution des ghettos comme monnaie d'échange pour améliorer la vie quotidienne des habitants du ghetto ou comme rémunération pour les Juifs cachés. Cette appropriation a même pu concerner les morts à travers l'exemple de la fouille des corps: Treblinka est par exemple décrit comme un *Eldorado* polonais...

Les recherches d'universitaires polonais sur les relations polono-juives se multiplient alors. Elles mettent notamment en évidence des accords entre occupants allemands et populations locales. Dès lors, participer au crime, par exemple en dénonçant des Juifs cachés, donnait dans l'esprit de ces populations un droit à l'appropriation. Les études montrent même que de telles attitudes ont pu devenir une pratique sociale, une norme établie, de surcroît, en tant qu'attitude patriotique puisqu'elles privaient les Allemands de ces mêmes biens.

D'autres comportements sont mis en évidence. C. Browning évoque par exemple la « chasse aux Juifs » menée en Pologne entre 1942 et 1944. Elle connaît une première phase de quelques jours, tout de suite après les opérations massives de déportation. Une seconde phase, durant laquelle l'influence de la population polonaise a été notable, dure jusqu'à la fin de la guerre afin de débusquer les Juifs qui parvenaient encore à se cacher que l'on estime à environ 10% des 3 millions de Juifs polonais. On a pu établir que le nombre des victimes de cette « chasse aux Juifs » s'établissait entre 200 000 et 250 000 .

On constate cependant des différences entre villes et campagnes. Dans les moyennes et les grandes villes, la ghettoisation a été rapide. Une rupture immédiate s'est opérée entre Juifs et Polonais. D'une certaine façon, les Juifs sont alors devenus « invisibles ». Les populations pouvaient « facilement » fermer les yeux sur les opérations de déportation, d'où une fréquente indifférence au sort des Juifs ou encore le développement du phénomène des « maîtres-chanteurs » évoqué par Jan Grabowski dans son ouvrage « *Je le connais, c'est un Juif!* » *Varsovie 1939-1943 Le chantage contre les Juifs* (éd Calmann-Lévy – Mémorial de la Shoah). Dans les campagnes, la situation a été différente. Les Juifs pouvaient garder des contacts avec l'extérieur malgré certaines interdictions. Des liens ont pu ainsi parfois se maintenir avec les voisins polonais. Les conditions étaient-elles pour autant plus favorables? Il faut répondre négativement. Emanuel Ringelblum dit à quel point il était difficile de se cacher à la campagne, notamment en raison d'un système de récompenses et de peines conçu par l'occupant allemand, permettant notamment au dénonciateur de récupérer tous les biens des familles dénoncées.

Il ressort de ces situations une complexité des comportements polonais qu'on ne peut seulement résumer à une opposition entre Justes et délateurs. On peut ainsi citer l'exemple de Polonais qui ont caché des Juifs puis les ont dénoncés ou tués quand ceux-ci ne pouvaient plus payer ce que les familles polonaises exigeaient.

Quel a été le rôle des autorités locales dans ces situations? Ont-elles apporté aux occupants une aide

volontaire ou forcée?

Dans les campagnes, les nazis ont placé à la tête des « communes », groupements de hameaux, des *Volksdeutschen* afin de soutenir plus efficacement l'effort de guerre allemand notamment par l'apport des ressources agricoles. A la tête des hameaux, les nazis ont laissé les responsables polonais en place pour faire appliquer leurs décisions notamment relatives au maintien de l'ordre. Ils ont eu un rôle important dans la « chasse aux Juifs », qu'il s'agisse d'opérations décrétées par les occupants ou mises en place par ces administrateurs polonais qui, il est vrai, risquaient la dénonciation en cas d'une trop grande passivité ou devaient parfois composer avec la présence d'otages utilisés comme moyens de pression par l'occupant.

Il n'en demeure pas moins que paysans comme autorités locales ont été clairement inclus dans le système nazi. On ne peut se contenter de les présenter comme de simples *by-standers*. En la matière, les témoins ont toujours été impliqués...

On pourra compléter l'approche de cette question par les références suivantes

BIKONT (A.), *Le crime et le silence. Jedwabne 1941 La mémoire d'un pogrom dans la Pologne d'aujourd'hui*, éd. Denoel

PREKEROWA (T.), *Zegota commission d'aide aux Juifs*, éd. Du Rocher

TURKOV (I.), *En Pologne après la Libération. L'impossible survie des rescapés juifs*, éd. Calmann-Lévy – Mémorial de la Shoah